



COMMUNIQUÉ DE PRESSE • COMMUNIQUÉ DE PRESSE • COMMUNIQUÉ DE PRESSE

RÉSULTATS SEMESTRIELS 2018

- RENFORCEMENT DE LA POSITION DE TRÉSORERIE : 4,7M€ AU 30 JUIN 2018 VS 1,8 M€ AU 30 JUIN 2017
- RÉDUCTION DES CHARGES D'EXPLOITATION, EN LIGNE AVEC LA FIN DE L'ETUDE DE PHASE IIB AVEC L'IFN α KINOÏDE POUR LE TRAITEMENT DU LUPUS
- BAISSSE DE LA PERTE NETTE DE 25%
- PLAN DE DEVELOPPEMENT CONFIRMÉ POUR 2019

Paris et Boston, le 30 octobre 2018, 17h50 CET – NÉOVACS (Alternext Paris : ALNEV, éligible PEA-PME), acteur majeur de la vaccination thérapeutique pour le traitement des maladies auto-immunes, annonce aujourd'hui ses résultats semestriels 2018 clos au 30 juin 2018, arrêtés par le Conseil d'Administration du 30 octobre 2018.

Miguel Sieler, Directeur Général de Néovacs, déclare : « *Le premier semestre 2018 a été marqué par la publication le 3 juillet des résultats cliniques de la phase IIb, avec l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus. Avec cette annonce validant sa technologie, Néovacs a reçu la confiance de la communauté scientifique ainsi que celle de ses partenaires de licence internationaux, lui permettant de poursuivre le développement de son vaccin thérapeutique l'IFN α Kinoïde en lupus. Actuellement, nous menons les travaux préalables à la conduite d'une étude clinique internationale de phase III dans cette indication. En parallèle, nous poursuivons le développement de nos programmes précliniques, destinés aux traitements du diabète de type 1 avec l'IFN α Kinoïde et des allergies avec le Kinoïde IL4/IL13.* »

Conformément au plan de développement annoncé, la Société a pour objectif en 2019 la publication des résultats des programmes précliniques, la signature d'un nouveau partenariat pour l'IFN α Kinoïde dans le traitement du lupus et le dépôt de la demande ODD¹ en Corée du Sud.

¹ Orphean Drug Designation

RÉSULTATS AU PREMIER SEMESTRE 2018

Les comptes de la Société pour le premier semestre clos au 30 juin 2018, établis selon les normes comptables françaises ont fait l'objet d'une revue limitée par les commissaires aux comptes et ont été approuvés par le Conseil d'administration le 30 octobre 2018.

Récapitulatif des informations financières

En milliers d'euros	30 juin 2018	30 juin 2017
Revenus d'exploitation	19	512
Charges d'exploitation	6,640	10,755
<i>Dont dépenses R&D</i>	<i>5,161</i>	<i>9,351</i>
Résultat d'exploitation	-6,621	-10,244
Résultat financier	-582	-36
Résultat courant avant impôts	-7,203	-10,280
Résultat exceptionnel	-429	69
Crédit d'impôt recherche	-1,535	-2,086
Résultat net	-6,096	-8,125

POINTS-CLÉS DES RÉSULTATS FINANCIERS AU PREMIER SEMESTRE 2018

La Société a réduit sa perte nette de 25 % au premier semestre 2018 : - 6,1 m€ contre - 8,1 m€ au 30 juin 2017.

Conformément aux prévisions publiées précédemment, les charges d'exploitation de la Société ont diminué de 40% par rapport au 30 juin 2017. Cette baisse est en ligne avec la fin de l'étude clinique principale de phase IIb menée avec l'IFN α Kinoïde dans le lupus (les patients issus du groupe actif font désormais partie d'une étude dite de suivi à long terme). Parallèlement, la Société a poursuivi ses investissements en R&D pour ses programmes en développement cliniques et précliniques (IL4/IL 13 dans le traitement des allergies et l'IFN α Kinoïde dans le diabète du type I) et destinés à la conduite des développements pharmaceutiques en prévision des phases III et de commercialisation. Les dépenses de R&D continuent ainsi de représenter la grande majorité des charges d'exploitation de la Société (78%) et lui permet de bénéficier d'un montant substantiel de Crédit impôt recherche sur la période (1,5 m€), tout en assurant la maîtrise de ses frais généraux et autre coûts administratifs

Le résultat financier passe de -36k€ à -582 k€ suite à l'impact de la prime de remboursement des emprunts obligataires. Le résultat exceptionnel passe de 69k€ à -429k€ suite à l'impact des indemnités de conversion anticipée des obligations convertibles.

RENFORCEMENT DE LA STRUCTURE FINANCIÈRE AU 1^{ER} SEMESTRE 2018

La situation de trésorerie au 30 juin 2018 (4,7 m€) est en nette amélioration par rapport au premier semestre 2017 (1,8 m€) et reste solide par rapport au 31 décembre 2017 (5,1 m€). La structure financière a été renforcée au cours du 1er trimestre 2018 par le biais d'une émission d'obligations convertibles d'un montant en principal de 3,8 millions d'euros, souscrites par trois investisseurs européens, à échéance le 26 février 2020, puis complétée par une augmentation de capital d'un montant de 1 million d'euros souscrite par deux investisseurs institutionnels français dans le cadre d'un placement privé.

Au 30 juin 2018, la visibilité financière de Néovacs s'étend jusqu'au second trimestre 2019, en prenant en compte sa trésorerie disponible (4,7 m€), le préfinancement du CIR comptabilisé au premier semestre 2018 (1,5 m€) et le solde de sa troisième et dernière ligne de financement Kepler Cheuvreux (5 m€).

PRINCIPALES RÉALISATIONS AU PREMIER SEMESTRE 2018

Renforcement de la propriété intellectuelle aux Etats- Unis, en Europe, Russie et Japon. Dans le cadre de sa stratégie de développement internationale Néovacs a annoncé l'extension de son brevet intitulé : « Méthode de traitement d'une condition liée à la surexpression de l'IFN α », qui a déjà été délivré en Chine, au Mexique. Cette annonce renforce le portefeuille de propriété intellectuelle du vaccin IFN α Kinoïde de Néovacs, pour couvrir au moins jusqu'en 2032, la plate-forme technologique et ses applications dans le monde entier.

Dernière revue positive des données pour l'étude clinique de phase IIb avec l'IFN α Kinoïde dans le lupus par le Comité Indépendant de Surveillance des Données et de la Tolérance (iDSMB) avant les résultats de l'étude clinique de phase IIb avec l'IFN α Kinoïde dans le traitement du lupus publiés en juillet 2018.

Le comité a examiné les données des 185 patients recrutés ayant reçu l'ensemble de l'administration du vaccin IFN α Kinoïde ou du placebo (ratio 1:1) selon la posologie définie dans le protocole de l'étude. Suite à la revue des données relatives à la tolérance et l'innocuité des traitements de l'étude, l'iDSMB a recommandé à Néovacs la poursuite de l'étude sans aucune modification du protocole.

PROCHAINES ÉTAPES-CLÉS

Néovacs confirme ses objectifs suite à la publication des résultats de son étude clinique de phase IIb publiés au second semestre 2018, notamment :

Finaliser les discussions en vue d'un partenariat global pour l'IFN α Kinoïde en lupus et DM. Conformément à son plan de développement, la Société mène des discussions afin de conclure un partenariat de licence avec un groupe pharmaceutique pour la poursuite du développement en phase III et la commercialisation de son vaccin thérapeutique l'IFN α Kinoïde dans le traitement du lupus.

Valider avec les autorités de Santé le programme clinique de phase III en lupus, notamment dans le cadre de discussion post résultats Phase IIb avec l'IFN α Kinoïde en lupus, aux USA et en Europe.

Déposer comme convenu avec notre partenaire CKD une demande ODD en Corée du Sud. Ce pays est le seul où le Lupus remplit les conditions requises pour obtenir le statut de maladie Orpheline. Ainsi sur la base des résultats de phase IIb obtenus en lupus avec l'IFN α Kinoïde, Néovacs et CKD ont l'intention de déposer en Corée du Sud un dossier « Orphan Drug Designation- ODD ». La désignation ODD permettrait à CKD d'être en mesure de faire une demande d'enregistrement du produit auprès des autorités de santé.

Ainsi une mise sur le marché coréen, pourrait en conséquence être entreprise sans la nécessité de réaliser préalablement une étude de Phase III.

Poursuivre et achever les programmes précliniques de R&D actuellement en cours tels que l'IFN α Kinoïde dans le traitement du diabète de type 1 et l'IL4/IL13 contre les allergies.

Le rapport financier semestriel est également disponible sur le site internet de Néovacs, www.neovacs.fr, rubrique « Investisseurs ».

À propos de Néovacs

Cotée sur Euronext Growth depuis 2010, Néovacs est un acteur majeur dans les vaccins thérapeutiques ciblant le traitement des maladies auto-immunes, inflammatoires et certains cancers. Grâce à sa technologie innovante induisant une réponse immunitaire polyclonale, protégée potentiellement jusqu'en 2032 par 5 familles de brevets, Néovacs concentre ses efforts de développement clinique sur l'IFN α Kinoïde pour le traitement du lupus et de la dermatomyosite. Néovacs réalise également des travaux précliniques sur d'autres vaccins thérapeutiques pour le traitement des maladies auto-immunes, cancers, allergies et diabète de type 1. L'ambition de cette « approche Kinoïde » est de permettre aux patients de mieux supporter un traitement à vie qui serait plus efficace, bien toléré et très souple dans son administration. Néovacs est éligible au plan PEA-PME.

Pour plus d'informations : www.neovacs.fr

Contacts

NEOVACS – Corporate Communication & Investor Relations

Charlène Masson

+33 (0)1 53 10 93 14

cmasson@neovacs.com

NEWCAP- Media

Annie-Florence Loyer

+33 1 44 71 00 12 / + 33 6 88 20 35 59

afloyer@newcap.fr

Léa Jacquin

+33 1 44 71 20 41 / +33 6 58 14 84 66

ljacquin@newcap.fr

ORPHEON FINANCE

James Palmer

+33 7 60 92 77 74

j.palmer@orpheonfinance.com